

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 94,8 en avril 2013 (95,4 en avril 2012).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 117,5 en avril 2013 (114,9 en avril 2012).
- Matériel aéraulique : 103,3 en avril 2013 (104,2 en avril 2012).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 107,3 en mars 2013 (107,3 en mars 2012).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 116,6 en mars 2013 (122,9 en mars 2012).

## Un copropriétaire sur deux envisage une rénovation énergétique

44% d'un échantillon national représentatif de 1 005 propriétaires occupants en habitat collectif, interrogés en mai dernier par l'Ifop pour Qualitel, envisagent d'effectuer des travaux de rénovation énergétique dans un avenir proche. Le pourcentage est de 48% pour les propriétaires chauffés au gaz, de 55% pour le fioul et de 56% pour ceux jugeant leur système de chauffage de mauvaise qualité. 1% des personnes interrogées considèrent que la qualité de leur système de chauffage est "très mauvaise". Et 15%, qu'elle est "mauvaise". 26% des propriétaires disposant d'un chauffage au fioul jugent cette qualité mauvaise ou très mauvaise, contre 19% pour le chauffage électrique. Inversement, 84% jugent bonne ou très bonne la qualité de leur chauffage, un pourcentage qui monte à 88% pour le chauffage au gaz. 20% des personnes interrogées parlent même d'une "très bonne qualité" de leur système de chauffage.

Pour les propriétaires interrogés, réaliser des économies sur la facture d'énergie est la principale raison d'investir dans des travaux de rénovation énergétique (à 67%, avec même 74% pour les propriétaires de logements à chauffage individuel), loin devant la revalorisation du bien immobilier (à 19%, mais à 27% pour les seuls propriétaires de logements à chauffage collectif) et la contribution au respect de l'environnement (à 7%, avec 9% en chauffage collectif). La rénovation énergétique arrive en 3ème place des projets que les copropriétaires pourraient envisager au cours des deux prochaines années (à 41%), derrière l'aménagement du logement et... les vacances. Pour la ventilation du logement, le pourcentage n'est que de 9%.

Par ailleurs, 15% pensent que le budget nécessaire pour procéder à "une bonne rénovation énergétique" du chauffage individuel de leur logement sera inférieur à 3 000 euros ; 13%, qu'il se situera entre 3 000 et 5 000 euros ; 11%, entre 5 000 et 11 000 euros ; 3%, entre 10 000 et 15 000 euros ; et enfin 4%, qu'il dépassera les 15 000 euros. D'autre part, 60% consacrent à leurs consommations de chauffage un budget mensuel compris entre 50 et 150 euros (le pourcentage s'élève à 72% pour le seul chauffage électrique), contre 35% y consacrant moins de 50 euros (mais avec 44% pour le seul chauffage au gaz) et 5% plus 150 euros.

## De l'usage du chauffage électrique d'appoint dans les écoquartiers...

Les écoquartiers ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs de maîtrise d'énergie en raison d'un "hiatus" entre les comportements escomptés par les concepteurs et les pratiques réelles des habitants. Et la consommation énergétique des bâtiments est ainsi "systématiquement" supérieure aux objectifs. C'est ce qui ressort d'une étude récente du Crédoc. Etudiant un écoquartier rennais, le Crédoc a identifié un profil de ménages plutôt âgés, chez lesquels la température est à 20-22°C et qui ont tendance à se plaindre du système de chauffage. Ils tentent — en vain — de faire monter la température de leur appartement et ont tendance à recourir à des chauffages électriques d'appoint, notamment dans la salle de bains, explique-t-on au Crédoc. D'autre part, si certains ménages de l'écoquartier règlent leur chauffage pour fonctionner différemment selon le moment de la journée, d'autres "ne s'en préoccupent plus après l'avoir actionné". Certains ont l'impression que leur logement se "régule tout seul par rapport à la température extérieure", poursuit l'étude. Cette sensation se renforce en été. Pour la majorité d'entre eux, l'emploi d'un système de climatisation n'est pas nécessaire, car le logement dispose d'une "climatisation naturelle" selon eux.

- **EN BREF.** En réglementation thermique, la prochaine étape devra être une mobilisation maximale en faveur des EnR, a déclaré David Delaune, chef de projet réglementation thermique à la DHUP, la semaine dernière. Il a ajouté que, pour la future réglementation thermique, des réflexions devraient être menées sur un élargissement éventuel de l'exigence de performance énergétique à des quartiers, voire à des villes entières.